

## Sommaire

- \* Agenda, Actualité p.1
- \* Sanitaire p.2  
Fièvre Catarrhale Ovine
- \* Rallye Bergerie p.3  
Des idées pour plus de durabilité !
- \* Technique p.3  
GIEE Evo'Ovi : Evolution des pratiques
- \* Prédation p.4  
De nouvelles attaques en plaine
- \* Marché p.4  
Cotation de l'agneau français

## AGENDA

### \* Le 16 janvier 2024 à Albi « Être en règle sur son troupeau »

Une journée de formation pour refaire le point sur toutes les obligations réglementaires concernant votre troupeau : que faut-il avoir dans le registre d'élevage, les nouveautés de l'Aide Ovine, la gestion de la pharmacie, etc... Pour être au clair lors d'un contrôle ! Inscription à cette formation au 05.63.48.83.16.

### \* Le 23 janvier 2024 (Lieux à déterminer) « S'initier à l'ostéopathie en ovine »

Nous vous proposons une journée de formation animée par Karine TROÏTZKY vétérinaire spécialiste. Objectifs ? Apprendre à réaliser des manipulations simples et améliorer le bien-être des animaux ! Au programme : présentation de l'ostéopathie vétérinaire et des principes de base, exemples d'application via l'observation des animaux, mise en situation en élevage. Inscription à cette formation au 05.63.48.83.16.

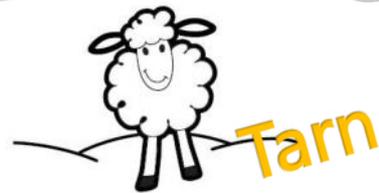
### \* Le 26 janvier 2024 à Montredon L. Assemblée Générale FDO

L'Assemblée Générale de la FDO aura lieu le 26 janvier à 10 h à la salle du Conseil Municipal de Montredon Labessonnié. Nous aborderons les sujets d'actualité ovine, notamment la prédation. Un temps sera consacré à l'avenir de la production ovine dans le Tarn et au renouvellement des générations. La FDO invite ses adhérents à clôturer la matinée par un repas offert (inscription au 05.63.48.83.16).

### \* Février Mars 2024 : Rallye bergerie Des idées pour durer !

L'ensemble de la filière ovine vous propose sur février et mars, des visites de bergeries pour parler des solutions mises en place pour plus de durabilité : travail de l'éleveur (organisation, équipement), changement climatique et agro-écologie.... Plus d'informations p 3.

# Le feuillet



## du moutonnier

### ACTUALITE

#### \* Aides aux « copros » 2023

Nous vous rappelons que l'ALMA-GDS 81 et la CRSSA vous aident à réaliser des analyses coproscopiques (jusqu'à 80 % d'aide). La réalisation de « copros » permet de cibler les traitements et de limiter les risques de résistances.



Vous avez fait des analyses copro en 2023 ? Renvoyez les factures et les résultats d'analyses au GDS81 pour bénéficier de cette aide.

#### \* Amélioration de l'autonomie protéique Votre dossier MAEC encore possible !

La Région Occitanie a ouvert l'été dernier de nouveaux dispositifs financiers d'accompagnement des exploitations. La **Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) « Amélioration de l'autonomie protéique en élevage »**, a pour objectif d'accompagner l'évolution des exploitations, afin d'améliorer l'autonomie protéique des troupeaux.



Ce n'est pas une aide à l'investissement, mais une aide forfaitaire d'un montant unique (18 000 €) qui vise à financer les surcoûts et manques à gagner liés aux changements de pratiques. L'agriculteur s'engage, après la réalisation d'un diagnostic initial à faire évoluer son exploitation dans les 5 ans. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Élevage qui pourra vous accompagner dans le montage et le suivi du projet.

#### \* Aide Ovine

L'Aide Ovine 2024 sera composée comme l'an dernier de 3 parties : **une aide de base** (50 brebis minimum et productivité de 0.5 agneaux vendus minimum), **une majoration de 2 €** pour les 500 premières brebis, **une majoration « Nouveaux Producteurs »** d'environ 6 €/brebis.

#### Télé-déclaration obligatoire : prendre rdv...

La demande d'Aide Ovine est à faire avant le 31 janvier sur Télépac. Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet, la Maison de l'Élevage du Tarn vous propose d'effectuer gratuitement cette déclaration avec vous sur Albi. **Il suffit juste de prendre rendez-vous au 05.63.48.83.16.**



#### Aide Ovine 2023 fixée à 21 €.

L'arrêté du 30 novembre dernier fixe le montant de l'Aide Ovine de base 2023 à 21 euros (au lieu de 22.08 en 2022) + 2 € de majoration des 500 premières brebis + 6 € d'aide complémentaire aux nouveaux producteurs.

Depuis le mois d'août, le sud du Massif central observe une recrudescence de cas cliniques de FCO en élevages. Les 1ers cas ont été confirmés dans le Tarn début septembre. C'est une nouvelle souche de FCO sérotype 8 qui circule. Pour rappel, la FCO

est une maladie « non contagieuse » dite vectorielle : le virus est véhiculé par des culicoïdes (moucheron piqueurs). Plus il y a de culicoïdes et plus on peut s'attendre à de fortes contaminations. Les risques sont donc plus élevés au printemps !

### 1 Rappels : signes cliniques et conséquences de la maladie

Les situations sont diverses : les animaux peuvent être plus ou moins touchés et cela peut aller jusqu'à la mortalité.

Les principaux symptômes à surveiller sont : de la fièvre, la tête gonflée, un œdème de l'auge, des difficultés de locomotion, des croûtes sur le mufler, des ulcérations dans la bouche, de la salivation, du jetage ou encore une langue bleue.

Mais il y a des conséquences également à prendre en compte, à plus long terme :

- Sur la reproduction des brebis : baisse de la fertilité et de la prolificité, avortements.
- Sur les béliers : baisse de qualité de la semence jusqu'à la stérilité pour certains. La

libido réapparaît avant la fertilité qui elle revient à la normale entre 63 et 138 jours. Attention dans 1/4 des cas environ, la stérilité est irréversible et évolue vers l'atrophie testiculaire.

- Sur les agneaux : agnelage difficiles, mortalité qui peut doubler (pneumonie, diarrhées, arthrites, boiteries,...)

Il convient donc de surveiller les animaux et de traiter les signes cliniques qui apparaissent : faire baisser la fièvre, désinfecter les plaies, hydrater les brebis... Pour poser un diagnostic, contacter votre vétérinaire qui pourra faire une recherche PCR.



### 2 Comment protéger mon troupeau ?

#### La vaccination.

Elle empêche l'apparition de symptômes et réduit fortement (voire stoppe totalement) la virémie. Les animaux ne peuvent donc plus transmettre le virus aux moucheron, qui eux-mêmes ne sont plus contaminant pour les autres animaux. La vaccination permet donc une protection individuelle et collective du troupeau. C'est le meilleur moyen de prévention et de protection qui existe.

De manière générale, il est recommandé de vacciner en dehors des périodes de lutte (15 jours avant et 3 semaines après IA) et des périodes d'agnelage (15 jours avant et après mise bas). Pour les ovins, il existe un vaccin avec 1 seule injection (Syvazul®) : l'immunité se met en place en 39 jours. Les béliers sont à vacciner en priorité pour les protéger d'une stérilité ! Nous vous conseillons de discuter avec votre vétérinaire de cette vaccination.

#### La désinsectisation ?

Elle permet de réduire les risques de piqûres de moucheron (sous conditions d'application régulière et suffisante). Elle ne permet pas d'obtenir une protection individuelle efficace. Ce n'est qu'un outil ponctuel, à mettre en place notamment dans un cadre de transport d'animaux, mais elle ne permet pas de protection collective et ne remplace pas la vaccination.



#### Booster l'immunité des brebis sur le long terme ?

Un troupeau en bon état corporel résistera mieux à n'importe quel virus. Vous pouvez également vous assurer d'apports suffisants en minéraux et oligo-éléments (notamment en Magnésium). Cela pourra diminuer les signes cliniques mais en aucun cas cela ne permet d'avoir une protection du troupeau : les animaux seront contaminés et contaminants.

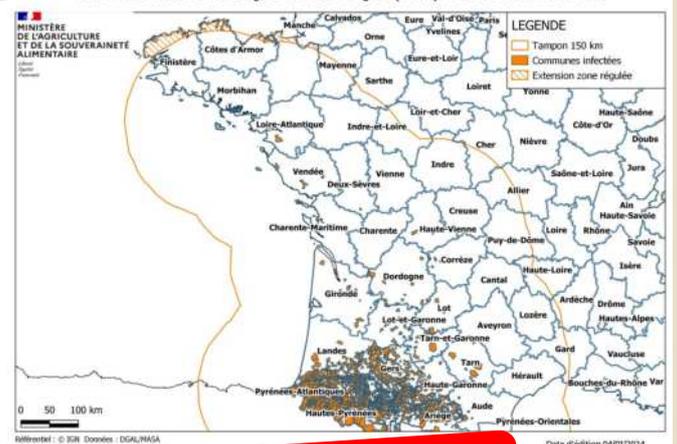
#### Et la MHE ?

La Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) est une maladie virale vectorielle des ruminants domestiques et sauvages (principalement des cerfs de Virginie et des bovins). Les vecteurs sont les mêmes que pour la FCO : les fameux culicoïdes ! Originaires du Maghreb, elle a émergé au sud de l'Espagne, pour remonter dans les Pyrénées françaises fin septembre.

En bovins, les symptômes peuvent aussi être assez similaires à ceux de la FCO : fièvre, anorexie, boiterie, détresse respiratoire, diarrhée hémorragique, érythème du pis... Les ovins/caprins peuvent être également contaminés mais ils ne présentent pas de signes cliniques !

Cette maladie est inscrite dans la Loi de Santé Animale européenne, avec des règles pour les échanges de ruminants vers les Etats Membres de l'UE et avec déclaration obligatoire. Aujourd'hui, la plus grosse contrainte pour les éleveurs ovins est de faire attention aux déplacements d'animaux ! Le Tarn est en zone réglementée comme tout l'ouest de la France. Pour sortir des animaux de cette zone, il existe des règles particulières d'analyse, de désinsectisation, d'abattage... Voir toutes ces conditions de mouvement sur [www.elevage-tarn.com](http://www.elevage-tarn.com).

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : FOYERS EN FRANCE



#### Et FCO sérotype 3 ?

Une épidémie de FCO sérotype 3 a débuté aux Pays Bas en septembre. Fin novembre, la maladie gagnait du terrain : plus de 4 150 élevages touchés aux Pays Bas et les 1ers cas décrits en Belgique, Allemagne et Royaume Uni. La France n'a jamais encore été confrontée à la FCO de type 3 et aucun vaccin n'est disponible à ce jour...

Suivez toute l'actualité sanitaire et les alertes sur la page Facebook du service ovin de la Maison de l'Elevage

# Rallye Bergerie

Des idées pour plus de durabilité !  
Visites de bergeries de 14h à 16h.



## Informations Inscriptions

Maison de  
L'Élevage du Tarn  
05.63.48.83.16



Maison de  
l'Élevage  
Tarn

### Mardi 6 février chez Jean-Marie FERAL

Ovin viande - 270 brebis - Le Village 81340 St Michel Labadie  
Système extensif pâturant - Bergerie optimisée - Système de parc de tri et pesée agneaux.

### Vendredi 9 février au GAEC Puech Mege

Ovin lait - 450 brebis - A Puech Mege - 81 530 Le Masnau Massugiés  
Séchage en grange et Ensilage de maïs - Distribution autonome des fourrages pour l'atelier BV et à venir sur l'atelier OL.

### Jeudi 29 février chez Christophe CRESPIY

Ovin viande - 100 brebis - Pech Auriol 81700 Puylaurens  
Alimentation et engraissement des agneaux optimisés - Bergerie tunnel avec tapis.

### Vendredi 8 mars au GAEC de la Fourcandié

Ovin lait - 700 brebis - La Fourcandié 81430 Le Fraysse  
Bergerie récente optimisée - Retour sur l'étude du bâtiment en période de fortes chaleurs.



## Technique

### GIEE Evol'Ovi 81 : évolution des pratiques en ovin allaitant



#### Le GIEE Evol'Ovi 81 : un collectif d'éleveur

Ce GIEE (**EVOL**ution des pratiques **OV**ines dans le **81**) fonctionne depuis bientôt 3 ans. Il s'est mis en place à l'initiative d'un groupe d'éleveurs souhaitant réduire la mortalité des agneaux et diminuer l'utilisation de certains produits vétérinaires, le tout avec un double objectif économique et écologique.

Le groupe a une démarche innovante de par sa méthode d'approche sanitaire globale de l'exploitation, allant du sol, à l'animal et à son environnement. Cette approche alternative, fournit aux éleveurs des outils de mesure et d'observation permettant de faire évoluer leurs pratiques.

#### Une méthode globale

La méthode globale, en repensant la chaîne « sol, plante, troupeau », permet au groupe : (1) d'expérimenter les outils de mesures de l'approche globale, (2) de mettre en place des pistes d'évolution avec l'aide de techniciens spécialisés, (3) de comparer collectivement les résultats technico-économiques de chacun, (4) de réfléchir collectivement aux évolutions d'avenir des conduites en élevage ovin.

Les premiers résultats sont déjà là ! Certains éleveurs de par l'utilisation de nouveaux outils, par la prise en compte de sujets tels que la qualité des fourrages, l'abreuvement des animaux, les apports minéraux ont modifié différents points de leur conduite. Ils ont également amélioré leur résultats technico-économiques.

Pour que leur expérience serve à un plus grand nombre d'éleveurs, le groupe a prévu de rédiger différentes fiches techniques et différents témoignages en vidéo (voir encadré).



Sol

- Améliorer les pratiques culturelles
- S'adapter aux changements climatiques

Plante

- Produire des fourrages de meilleure qualité
- Optimiser l'autonomie alimentaire

Brebis

- Mieux alimenter et loger le troupeau
- Diminuer l'emploi des antibiotiques et la mortalité
- Améliorer des résultats technico-économiques

#### Des fiches techniques issues du GIEE Evol'Ovi

Le GIEE utilise depuis 2 ans des outils de pilotage tels que le réfractomètre BRIX et le pH mètre de contact.

Ces outils peuvent être utilisés :

- Soit dans la conduite du troupeau : est ce que mon colostrum est de bonne qualité, est ce que mes brebis boivent suffisamment, est ce que j'ai un défaut d'équilibre dans ma ration ? ...
  - Soit dans la conduite du sol et des fourrages : est ce que mon sol a un pH équilibré, est ce que mon ensilage est bien conservé, est ce que mes prairies sont bonnes à faucher ?...
- Deux fiches techniques sont à télécharger sur le site de la Maison de l'Élevage ([www.elevage-tarn.com](http://www.elevage-tarn.com)) : « Le réfractomètre de Brix » et « Le pH mètre de contact ».

# PREDATION

## Protection des troupeaux : premières attaques en plaine

Depuis mi-novembre, cinq troupeaux entre Lavarut et Serviès ont été attaqués. La DDT a expertisé ces « constats de dommages » et en a conclu que la **responsabilité d'un loup ne pouvait pas être écartée**. Pour les éleveurs de cette zone, nous ne pouvons que conseiller de protéger les troupeaux (chiens de protection, rentrer les animaux en bergerie). Et ayez le réflexe d'appeler le numéro d'urgence dès que vous retrouver un animal prédaté !

Malheureusement les attaques sur la zone d'Angles continuent.

### Rappel : Numéro d'urgence

Votre troupeau a subi une attaque ? Quelques soient les dommages, où que vous soyez dans le Tarn, appelez le numéro d'urgence de la DDT dans les 72 heures :

**05 81 27 52 84**

Numéro disponible 24h/24 et 7j/7 (laisser un message avec vos coordonnées complètes en cas de répondeur.) Un agent de l'OFB viendra faire un constat de dommage dans les 48h.

Toutes les informations dans les bulletins « Tarn Info Loup » sur [www.elevage-tarn.fr](http://www.elevage-tarn.fr)

- Cercle 3 (tout le Tarn)
- Cercle 2
- Cercle 2 nouvelles communes
- Cercle 1
- Dommages 2023 « Loup non écarté »

### Zonage et protection des troupeaux

Petit rappel : le zonage en « cercle » permet aux éleveurs d'être aidés dans la mise en place de mesures de protection : aides aux chiens de protection, aux clôtures, et à la surveillance. Le cerclage dépend des indices de présence, ainsi que du niveau de prédation subi sur la commune pendant 2 années consécutives. Pour 2024, le zonage a été validé par arrêté préfectoral le 27 décembre (voir carte ci-contre). Les dossiers d'aide sont à faire en début d'année (dépôt des dossiers au plus tard en juillet). Pour rappel, vous trouvez ci-dessous les prises en charge 2023. La Maison de l'Élevage du Tarn vous accompagne gratuitement dans le montage de ces dossiers d'aide. Informations aux 05.63.48.83.16

#### Investissements éligibles 2023

Investissements éligibles 2023			Plafond de dépense 2023*	Prise en charge
cercles 1, 2 et 3	Chiens	Achat Entretien Stérilisation	375 € / chien 815 € / chien / an 250 € / chien	80 % 80 % 80 %
	Accompagnement chien	Passage d'un expert du réseau	2 000 € / an	100 %
Cercles 2 et 1	Parcs électrifiés	Matériel pour parcs électrifiés fixes ou mobiles, systèmes d'électrification et appareils de contrôle.	Plafonds pluriannuels de 13 000 € (Cercle 2) à 31 500 € (Cercle 1)	80 %
Cercle 1	Surveillance renforcée	Surveillance effectuée par l'éleveur	Forfait journalier de 30.75 €	80 %

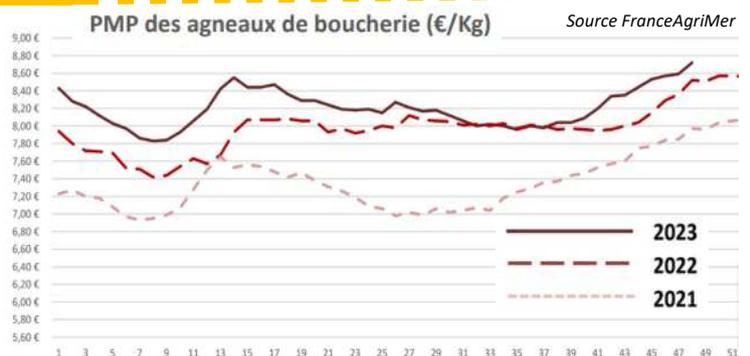
\* Attention : il existe des plafonds de dépense globale calculés en fonction du cercle, de la durée de pâture, des conduites et du nombre de brebis !

# MARCHÉS

## Cotation de l'agneau français

Le cours des agneaux de boucherie (prix moyen pondéré entrée abattoir) est resté quasiment toute l'année 2023 au dessus des années précédentes.

L'été dernier, le prix moyen de l'agneau a baissé légèrement pour atteindre 7.96 €/kg en semaine 35 (fin août début septembre) (-0.07 € sous le niveau de 2022). Depuis l'offre d'agneaux est en baisse et les cours sont à la hausse. En effet, cet automne, les abattages en recul, les imports de vifs réduits et la demande modérée a maintenu le marché à l'équilibre. Fin novembre, le prix atteignait 8.72 €/kg (+0.20 € par rapport à 2022).



#### Plus d'information ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage  
05.63.48.83.16 ou [accueil@elevage-tarn.fr](mailto:accueil@elevage-tarn.fr)  
[www.elevage-tarn.fr](http://www.elevage-tarn.fr)



Maison de l'Élevage Tarn

